



RAPPORT 2011-2012

Bilan des Emissions de GES

FMC (First Maintenance Company)

Responsable du suivi	: Christelle Liénart
Fonction	: Correspondante Développement Durable
Adresse	: 92-98 Boulevard Victor Hugo
	: 01 55 21 86 93
	: christelle.lienart@elior.com

Ce rapport, réalisé en interne et dont la conformité au format de restitution a été vérifiée par Climat Mundi certifié OPQIBI¹ (Cf. certificat en annexe), présente le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) réglementaire de la société First Maintenance Company (FMC) conformément aux articles :

- L.229-25 du Code de l'environnement²
- R.229-45 et suiv. Code de l'environnement³

Sa rédaction suit le plan proposé du guide méthodologique du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie d'avril 2012.

¹ L'OPQIBI délivre des certificats de qualification aux prestataires exerçant l'ingénierie, à titre principal ou accessoire, dans les domaines suivants : Bâtiment, Infrastructure, Énergie, Environnement, Industrie, Loisirs - Culture - Tourisme

² Créé par l'art. 75 de la Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

³ Créé par le Décret d'application n°2011-829 du 11 juillet 2011

Sommaire

1- Description de la personne morale concernée.....	4
2- Année de reporting de l'exercice et l'année de référence	5
3- Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et équivalent CO2	6
4 - Les éléments d'appréciation sur les incertitudes.....	7
5 –Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions	7
6 - Les facteurs d'émissions et les PRG (Pouvoirs de Réchauffement Globaux) utilisés	7
7– Principales pistes d'action de réduction.....	8
8– Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES.....	8
8– FMC agit pour la lutte contre le changement climatique.....	8
ANNEXE	9

1- Description de la personne morale concernée

Raison sociale : FIRST MAINTENANCE COMPANY (FMC)
 Code NAF : 8130Z pour l'activité espaces verts
 7022Z pour les prestations d'accueil, courrier..
 Code SIREN : 391 322 831
 SIRET associés à la personne morale : 391 322 831 00127
 Adresse : 92-98 Boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY CEDEX
 Nombre de salariés⁴ : 700 salariés
 Mode de consolidation : Contrôle Financier

Description sommaire de l'activité : Entreprise de multiservices pour la gestion des services de votre établissement

FMC est une entité du groupe Elior, troisième opérateur européen de la restauration sous contrat et des services associés.

FMC réalise :

- des prestations de services : gestion du courrier/navette, logistique/manutention, accueil événementiel, factotum
- des prestations d'espaces verts : création et entretien des espaces verts d'intérieurs et d'extérieurs, décoration florale et ambiance olfactive
- des prestations de management de services : gestion globale de coordination et de gestion des activités multiservices et multi-techniques, gestion de résidences services (accueil, commercialisation des services, gestion des états des lieux, réalisation et suivi de prestations para-hôtelières), gestion des espaces de réception (accueil, commercialisation des espaces)

Description du périmètre organisationnel retenu :

Le périmètre organisationnel intègre l'ensemble des établissements de l'entreprise, les émissions associées aux différents établissements doivent ainsi être consolidées.

- **Siège social**
- **Etablissements**

ETABLISSEMENTS	N° SIRET
CLICHY siège social de FMC	391 322 831 00127
LYON	391 322 831 00176
LISSES	391 322 831 00143
GENNEVILLIERS	391 322 831 00168
PRINGY	391 322 831 00150

⁴ Au regard de l'article L 1111-2 du code du travail

Description du périmètre opérationnel retenu :

Le périmètre opérationnel de l'entité FMC comprend le scope 1 et 2.

2- Année de reporting⁵ de l'exercice et l'année de référence⁶

FMC réalise son 1^{er} BEGES réglementaire en 2012.

- L'année de reporting correspond à l'exercice allant du 01/10/2011 au 31/09/2012
- L'année de référence correspond à l'exercice allant du 01/10/2011 au 31/09/2012

⁵ Année sur laquelle les données d'activités sont collectées pour établir le Bilan GES

⁶ L'année de référence permettra à FMC de suivre ses émissions dans le temps et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

3- Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et équivalent CO2

			Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES							Total
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	47,168	0,001	0,001	0,000	47,618	2,756	4,762	0,000
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
Sous total			47,168	0,001	0,001	0,000	47,618	2,756	4,762	0,000

Les émissions directes mentionnées dans le tableau ci-dessus concernent les consommations de carburant des véhicules de services et de sites dont FMCEst propriétaire.

4 - Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les données collectées proviennent des cartes de carburant de la flotte de véhicules de services et de sites dont FMC est propriétaire.

Les incertitudes sont ainsi liées à l'exhaustivité des données recueillies concernant la consommation de carburant de la flotte (consommation hors utilisation de la carte) et aux facteurs d'émission de la base carbone® de l'ADEME.

5 – Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions

Conformément à l'approche « contrôle financier » retenu par la maison mère Elior pour réaliser le BEGES, du fait que FMC est locataire de ses locaux, d'une partie de sa flotte de véhicules utilisée par l'entité et eu égard que l'énergie utilisée pour la réalisation des prestations est celle de ses clients, FMC n'est pas concernée par les postes d'émission suivants :

- Emissions directes de GES – Scope 1 :
 - Emissions directes des procédés hors énergie
 - Emissions directes des sources fixes de combustion
 - Emissions directes fugitives
 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)
- Emissions indirectes associées à l'énergie – Scope 2 :
 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
 - Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
- Autres émissions indirectes de GES – Scope 3 (optionnel)

Ces sources ont été exclues du BEGES, cependant, dans le cadre de sa démarche de Développement Durable, Elior a développé son propre outil de mesure des émissions de GES à destination de ses sites. Il prend en compte l'ensemble des postes d'émissions du Bilan carbone® pour une vision plus précise de ceux-ci et surtout des leviers d'actions plus concrets.

La matrice Elior Services comptabilise les émissions engendrées par ses activités, qu'elles soient directes ou indirectes. Elle permet à chaque responsable de site, de mesurer et d'identifier les principales sources de GES afin de proposer des actions pour les réduire. La mesure s'effectue à partir des données du site collectées auprès de l'entité FMC en charge de la gestion de l'activité, du client, des prestataires de services (factures d'énergie, factures de fournitures, inventaire du matériel, etc.).

L'outil permet ainsi l'édition d'un rapport de synthèse des émissions de GES accompagné de premières pistes d'actions pour favoriser leur réduction. Celles-ci sont partagées avec le client, l'équipe opérationnelle et les parties prenantes (Les bénéficiaires de la prestation, les patients, les résidents, les utilisateurs,...)

Il permet à First Maintenance Company (FMC) d'avoir avec ses clients une démarche de progrès et de lutte contre le réchauffement climatique.

6 - Les facteurs d'émissions et les PRG (Pouvoirs de Réchauffement Globaux) utilisés

Les facteurs d'émission et PRG utilisés sont issus du Bilan Carbone V7 de l'ABC.

7– Principales pistes d'action de réduction

Poste n°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

- Favoriser l'utilisation de véhicules moins polluants : consommant 120g de CO₂/km maximum
- Développer la formation des collaborateurs à l'éco-conduite
- Privilégier des véhicules électriques sur site

8– Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

www.elior.com

8– FMC agit pour la lutte contre le changement climatique

Elior, maison mère de FMC, signataire du Pacte Mondial de l'ONU depuis 2004, a fait de la réduction de ses émissions de GES une de ses priorités. Avec l'habilitation de plusieurs collaborateurs à l'utilisation de la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME⁷/ABC⁸, et l'obtention de sa licence d'utilisation 2012, le Groupe s'est doté d'une expertise reconnue.

Après une vingtaine de mesures carbone réalisées depuis 2009 pour des établissements et une vaste étude sur une quarantaine de sites, Elior a créé avec le cabinet conseil spécialisé en stratégie carbone Climat Mundi et les équipes Elior de développement durable, un outil de mesure simple, décliné du Bilan Carbone® adapté aux activités de Restauration, de Concessions et de Services.



Le tableur carbone Elior prend en compte les postes d'émission suivants :

- Matériaux entrants : achats de denrées non alimentaires, services...
- Fret : kilomètres parcourus livraisons amont/aval, type de véhicules, volumes transportés...
- Énergie : électricité, gaz, vapeur...
- Procédés internes : gaz réfrigérants...
- Déplacements : collaborateurs domicile/travail, professionnels...
- Immobilisations : bâtiments, outils de production, matériel informatique...
- Déchets : déchets d'emballages, biodéchets...

Une formation d'une journée spécifique à la mesure carbone chez Elior, animée en interne, a en parallèle été développée pour ses utilisateurs.

Elior et FMC ont aujourd'hui connaissance des principaux postes d'émission pour leurs activités et agissent pour la réduction de leurs impacts.

Plus largement, Elior et tout naturellement FMC attache de l'importance à la sensibilisation de ses équipes en les informant des enjeux via les médias internes et des formations.

⁷ Agence pour l'Environnement et la Maitrise de l'Energie

⁸ Association Bilan Carbone

ANNEXE